

TE02-

Antenne-relais interdite à Elne

Le maire communiste d'Elne (P-O) a pris un arrêté, transmis hier à la préfecture, pour interdire les émissions de l'antenne-relais pour téléphonie mobile située au centre-ville tant qu'une « mesure des fréquences et intensités n'aura pas été réalisée ».

Nicolas Garcia invoque « le principe de précaution ». L'arrêté, « symbolique », précise que l'étude devra être conduite « par un organisme indépendant aux frais des opérateurs de téléphonie mobile ». Elle devra « indiquer clairement que les puissances d'entrée ne dépassent pas les 0,6 Volt par mètre et qu'elles ne se cumulent pas entre elles ». Un plafond souvent réclamé par les associations de riverains qui craignent les rayonnements électromagnétiques.

L'arrêté reprend par ailleurs une disposition d'un arrêté de novembre 2010 instituant un « moratoire d'un an pour l'installation d'antennes relais à moins de 200 m de toute habitation ». L'antenne concernée par l'interdiction d'émettre est utilisée par Orange et Bouygues. SFR a déjà accepté d'installer ses antennes loin des habitations.

MIDI EXPRESS

Budget Maisons médicales de garde : bras de fer

Réunis lundi soir à Fabrègues (Hérault), les responsables des maisons médicales de garde du Languedoc-Roussillon ont condamné en bloc les réductions des budgets alloués pour 2011 par l'agence régionale de santé (ARS). Et confirmé l'hypothèse d'une fermeture des structures une fois les budgets alloués consommés. De son côté, l'ARS confirme son souhait de compenser ces reculs des sommes versées - de 5 à 23 % par rapport à 2010 - en demandant une participation financière aux médecins qui œuvrent dans les lieux destinés à assurer une permanence des soins.

100 000 dons de 1 € pour rester dans sa maison

Gard | «Coco» lance un appel à la générosité pour acheter le logement « où sont mes souvenirs et ma nouvelle vie ». Elle a déjà récolté près de 1 000 €.

Le déclin a lieu au mois de mars dernier, dans le cabinet d'un ostéopathe, à Souvignargues. Claudine Leroy est entre les mains de celui qu'elle appelle « mon ange ». Cette femme parle beaucoup. Elle lui confie le nouveau problème qui hante sa vie : le propriétaire de la maison qu'elle loue un prix modique est décédé. Son héritier veut vendre. Elle va se retrouver à la rue en fin de bail. « Je lui ai dit, Éric, ce qui serait bien c'est que tout le monde me donne 1 €. Il a pouffé de rire ! À la fin de la séance, il me dit "Coco, il faut y aller à fond !" Il a ouvert son porte-monnaie et j'ai récolté mes deux premiers euros. Il est mon ange. Il en parle à tout le monde. Plein de gens sont touchés. Depuis, j'ai récolté 990 €. Je n'y touche pas. Chaque centime est versé sur mon livret A. Ça ne me prive pas parce que je vis avec très peu. Tout ce que vous voyez chez moi, c'est de la récupération ».

Ses enfants meurent, sa mère et son mari se suicident

Coco semble un drôle de phénomène. Chaleureuse, souriante, gaie, optimiste, même si la vie lui a joué de sales tours. Née en 1955 à Agen, elle vivait en Alsace lorsqu'un premier drame est survenu en 1980. Ses deux filles, Maud et Hélène, âgées de 7 et 2 ans, sont tuées dans un accident de voiture où son beau-frère décède aussi. « Moi, j'étais dans le coma, explique Claudine Leroy. Je ne devais pas m'en sortir. On avait creusé mon trou à côté de mes filles. » Trois ans après, sa mère se suicide. Quelques mois plus tard, c'est son mari... « Il a fallu que je subisse tout ça. Je ne sais pas comment j'ai fait... On me dit que je suis très particulière. Je suis sur un petit nuage. J'aime la vie et j'aime les gens. »

Elle trouvait important d'avoir deux autres enfants. Elle les conçoit avec deux géniteurs différents. Volatilisés. Ni pension, ni aide. « J'aurais pu fai-



■ Claudine Leroy « aime la vie » et cette maison dans laquelle elle s'est reconstruite.

re jouer une assurance pour l'accident. Ça ne m'est pas venu à l'esprit. »

Ses deux nouveaux enfants sont grands. Sa fille vient d'être mère à son tour. Elle s'installe seule chez Coco avec son bébé.

« Je ne veux pas quitter cette maison. Elle a mes souvenirs, ma nouvelle vie. J'aurais aimé continuer à la louer, mais le loyer est dérisoire et ne sera pas accepté par le nouveau propriétaire, même s'il veut louer... » Alors elle lance ce pari fou.

THIERRY MONTANER
tmontaner@midilibre.com

RÉFLEXIONS

Si tout le monde faisait pareil...

Le journaliste se pose forcément des questions... Faut-il relayer cette démarche ? Et si tout le monde faisait pareil ? D'autres personnes sont forcément plus dans le besoin que Claudine Leroy, alors pourquoi accepter cet appel ? Et qui est Claudine Leroy ? Une hurluberlue ? Comment est-elle perçue par les gens qui l'ont croisée ?

Alors on se renseigne. On fait une petite enquête sur l'image qu'elle peut avoir autour d'elle... Au final, on se lance dans la rencontre de ce drôle de phénomène, que beaucoup appellent affectueusement Coco.

L'interview laisse encore le temps de réfléchir, de jauger, peser, décrypter si possible. La rencontre dure deux heures, un dimanche, en fin d'après-midi. On en ressort séduit par le personnage. Touché par son histoire.

Coco semble valoir le coup de jeter cette bouteille à la mer, pour voir si elle se remplit d'autre chose que d'eau salée. Le risque est à la hauteur d'une pièce d'un euro.

Un site internet créé pour l'aider

Un adolescent, ami de ses enfants, a monté pour elle le site internet qui pourrait récolter des dons.

Sur www.toi-mon-toit.fr, les internautes peuvent prendre connaissance de l'histoire de Coco et de sa démarche. Certains commerçants de Sommières et de sa région ont déjà installé une boîte à dons, pour participer à ce projet un peu fou.

Mais beaucoup lui ont dit : « Il te faut un article dans Midi Libre, pour qu'on puisse s'appuyer dessus et expliquer aux gens. »

La maison est en assez mauvais état. Elle a été évaluée à 180 000 €. Claudine Leroy dit que les pensions ont été revalorisées en 2001. Mais ceux partis avant 1997, soit 80 % des mineurs selon les syndicats, sont exclus. Reste 100 000 € à trouver... moins 990 € qu'elle a déjà récoltés.

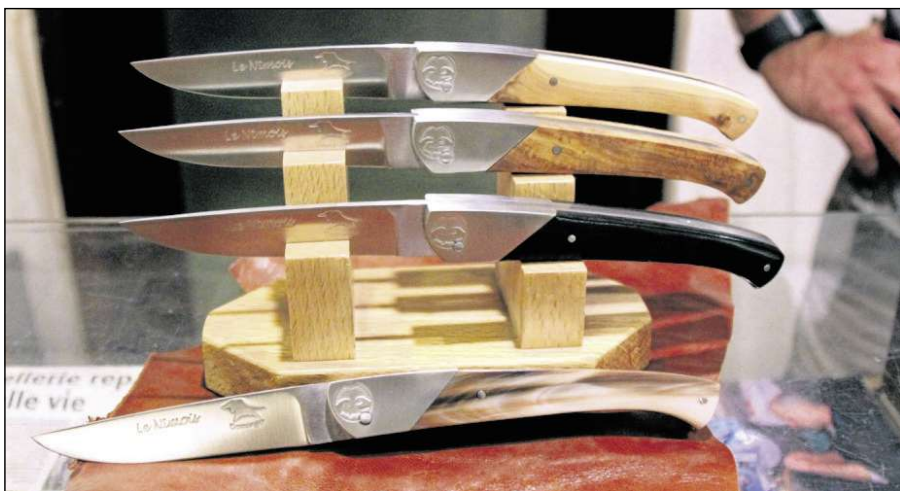
24 HEURES D'ACTUALITÉ DANS LA RÉGION

Aude Une 3^e classe à Montredon

A Montredon, la situation de l'école s'est dénouée hier après-midi, après que l'inspection d'académie a annoncé l'ouverture d'une troisième classe de maternelle à la rentrée. Depuis vendredi, l'établissement était occupé par les parents d'élèves, mobilisés pour cette classe supplémentaire.

P-O 200 tonnes de concombres déversés

Mardi, 120 producteurs de fruits et légumes ont déversé 200 tonnes de concombres devant la préfecture à Perpignan, pour dire leur mécontentement face à « l'insuffisance » des aides aux producteurs européens touchés par la crise causée par la bactérie Eceh. Les manifestants réclament aussi une campagne de promotion pour les fruits et légumes.



Gard Un artisan coutelier invente «Le Nîmois», une création originale

Jérôme Domingo, un artisan nîmois, vient d'inventer un nouveau couteau, «Le Nîmois», que les curieux peuvent découvrir uniquement dans la boutique de la rue Saint-Castor. Et l'artisan le revendique, il s'agit bel et bien d'une création. Qu'il a imaginé moins comme une arme que comme « le prolongement de la main, un outil ». La lame est en alenox, un alliage très résistant et le corps en inox. Le man-

che peut se décliner à la demande, en olivier ou en corne par exemple. Sur-tout, seule une vingtaine d'exemplaires ont pour l'instant été produits, qui ne se trouvent que dans la boutique nîmoise. « Pas question de le distribuer sur les axes d'autoroutes, affirme Jérôme Domingo. Je veux que mes clients choisissent leur couteau, pouvoir en parler avec eux ».

Photo BENOIT BADIOU

Hérault La SPA est surpeuplée

Le problème dure depuis plusieurs années déjà. Une fois de plus, le refuge de l'agglomération montpelliéraine est surpeuplé. Les chiffres d'adoption ne sont pas encourageants : cette année, 575 animaux de moins qu'en 2010 ont été recueillis. Depuis dix ans, le refuge refuse de pratiquer l'euthanasie.

Aveyron Reprise possible d'Autopole

Autopole, groupement de concessions automobiles basées à Rodez, Figeac ou encore Millau a été placé hier, par le tribunal de commerce, en redressement judiciaire, ce qui ouvre la possibilité de faire appel à un repreneur. Trois repreneurs se sont déjà manifestés. L'activité continue pour le groupement qui concerne 68 salariés.

Gard 855

Après 30 ans passés à travailler à la mine dans la région d'Alès, Paul Bouchet s'indigne du montant de sa retraite, seulement 855 €. Il est d'autant plus en colère que les mineurs partis en 2008 ont droit à une retraite de 1 255 €, car les pensions ont été revalorisées en 2001. Mais ceux partis avant 1997, soit 80 % des mineurs selon les syndicats, sont exclus.

Aude La sécurité autoroutière expliquée aux enfants

Hier, 140 enfants des écoles de Castelnaudary et d'Alzonne ont écouté les conseils des professionnels de la route. Avant l'été, gendarmes et patrouilleurs des Autoroutes du sud de la France ont évoqué les dangers au volant.

Aveyron Un militant larzacien en partance pour Gaza

Raymond Fabrègues sera l'un des 40 passagers du bateau français qui fera route vers la bande de Gaza, sous blocus israélien depuis 2007, afin d'apporter de l'aide humanitaire.